



Luxembourg, le 16 mai 2019

Dépôt : Paul Galles

Groupe politique CSV

*Débat d'orientation sur la
stratégie « Zero déchets »*

3

Motion

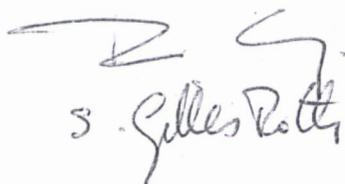
La Chambre des députés

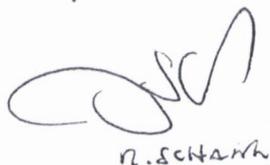
- Constatant que les emballages sont devenus incontournables dans notre société ;
- Constatant que beaucoup d'emballages sont utilisés pour des raisons d'hygiène ou de transport respectivement de logistique voire de sécurité des produits ;
- Constatant que l'opinion publique est de plus en plus sensible à la question de l'utilité ou plutôt de l'inutilité de certains emballages se demandant de plus en plus souvent si certains produits ne sont pas emballés de manière trop excessive ou inutile ;
- Estimant que les grandes surfaces jouent un rôle crucial dans la réduction des emballages ;
- Saluant les initiatives telles que les rayons de grandes surfaces sans plastique ;
- Soulignant le caractère néfaste voire polluant ou toxique de nombreux emballages tant pour l'environnement et le climat que pour l'homme et les animaux terrestres et aquatiques ;

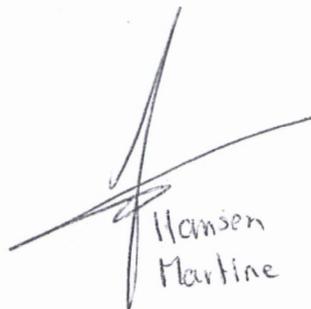
- Constatant cependant encore que les emballages sont soumis à des réglementations strictes et doivent respecter des normes européennes complexes ;
- Considérant qu'il est nécessaire si on souhaite supprimer les emballages inutiles voire particulièrement néfastes de revoir le cadre réglementaire afin d'en limiter la complexité ;
- Rappelant la stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire qui prévoit entre autres que tous les emballages en plastique sur le marché de l'UE seront recyclables d'ici 2030 et que la consommation de plastiques à usage unique sera réduite ;

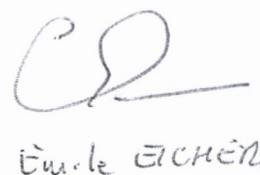
Invite le Gouvernement

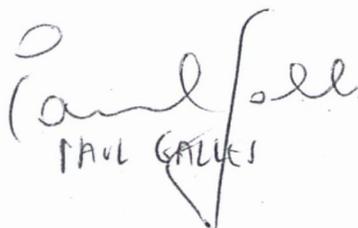
- A intervenir au niveau européen afin de revoir les exigences et normes européennes relative aux emballages dans le but de les rendre moins complexes, de réduire le nombre d'emballages nécessaires au strict minimum, de supprimer les emballages les plus polluants.


S. Gilles-Bott


R. SCHANK


Hansen
Martine


E. Le EICHEN


Paul Gallès